

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2013/39

**Objet : Programmation 2014-2016 de la « Faites du lac ! »**

L'an deux mille treize, le 24 octobre, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 24 Octobre 2013

Date de convocation :  
4 octobre 2013

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21  
En exercice : 21  
Membres présents :

Suffrages exprimés :  
Vote(s) pour 11  
Vote(s) contre 0  
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :  
Mme Catherine SAUMONT

Auxiliaire Secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : **M. Victor BRENGUEL** (Président), **M. Jean Pierre GANDOIS** (Vice Président), **Mme Catherine SAUMONT** (Vice Présidente), **Marc AUDIER** (Conseiller syndical suppléant de Mme Chantal EYMEOD), **Mme Christine MAXIMIN** (Conseiller syndical suppléant de M. Jean BERNARD), **M. Marc ZANETTO** (Rapporteur du Budget), **M. Daniel BOSQUET** (Conseiller syndical suppléant de Mme Valérie GRECARD), **M. Ludovic MATHEVET** (Conseiller syndical suppléant de M. Jean Claude FERMIER), **M. Christian DURAND** (Conseiller syndical), **M. Marcel CANNAT** (Conseiller Syndical Suppléant), **M. Jean Louis PONCET** (Conseiller Syndical).

Etaient représentés : Mme Chantal EYMEOD par Monsieur Marc AUDIER  
M. Jean BERNARD par Mme Christine MAXIMIN, Mme Valérie GRECARD par M. Daniel BOSQUET, M. Jean Claude FERMIER par M. Ludovic MATHEVET,

Etaient invités : M Michel BAUDRY (Conseiller syndical Suppléant)

Etaient excusés : Mme Valérie ROSSI, M. Patrice CEA (CDT), Madame Anne RINJONNEAU (Service tourisme CG 04) ; M. Roger DIDIER (Conseiller syndical), Mme Monique ESTACHY (Conseillère Syndicale), M. Richard SIRI (Conseiller syndical), M. Bernard JAUSSAUD (Conseiller syndical), M. Christian GRAGLIA (Conseiller Syndical), M. Rémi COSTORIER (Conseiller Syndical), M. Joël BONNAFOUX (Conseiller syndical) M. Guy BLANC (Conseiller syndical) ; M. Jean Marie BERNARD (Conseiller Syndical)

### Exposé des motifs :

Le Président rappelle que le S.M.A.D.E.S.E.P. a décidé d'organiser, chaque dernier samedi de juin, une manifestation inaugurale de la saison estivale, dans le but de faire découvrir les activités nautiques et la retenue au public local. Le principe de « Faites du lac ! » est ainsi de partager avec la Commune d'accueil l'organisation de cette manifestation.

Cette journée se déroule en plusieurs temps avec notamment un salon nautique des professionnels qui a regroupé en 2013 près de 35 exposants, et tout proche un accès à l'eau (plage nautique et ponton) pour offrir aux visiteurs près inscrits des activités nautiques gratuites. Il semble important, compte tenu des moyens limités du S.M.A.D.E.S.E.P. en la matière, que la commune d'accueil ou ses partenaires (Communautés de communes, autres communes riveraines) puisse offrir l'aide de ses agents techniques ainsi que la fourniture de marabouts, d'estrade pour le concert, et aussi la prise en charge d'une partie des festivités (spectacle pyrotechnique).

A titre indicatif le S.M.A.D.E.S.E.P. a déboursé en 2013 près de 19 000 € pour organiser cette journée, grâce à une aide exceptionnelle d'EDF de 5 000 €. Au-delà de ses propres moyens, le S.M.A.D.E.S.E.P. a pu également s'appuyer sur une mobilisation très importante de la Commune de Savines-le-Lac (pose et dépose des 7 tentes et marabouts, de l'estrade, des branchements électriques adéquats et le spectacle pyrotechnique).

Cette journée, pour laquelle le beau temps et le niveau de la retenue n'étaient pas optimum, a permis d'accueillir 4 000 visiteurs pour près de 900 essais gratuits. Le concert et le spectacle ont regroupé par ailleurs plus de 2 500 personnes.

Il convient aujourd'hui de choisir le lieu des trois prochaines manifestations, afin de permettre aux Communes qui souhaitent accueillir « Faites du lac ! » de préparer au mieux cette manifestation avec les services du syndicat mixte.

En outre, il semble important sur les conseils de Monsieur le Receveur d'Embrun, que les dépenses engendrées par « Faites du Lac » puissent être imputées sur l'article «6232-fêtes et cérémonie »

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

### CONSIDERANT :

- L'exposé du Président

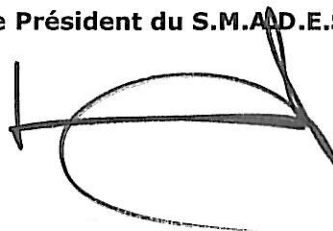
### Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **DECIDE**, d'organiser « faites du lac ! 2014 » le 28 juin 2014 à Chorges
- **DECIDE** d'organiser « faites du lac ! 2015 » le 27 juin 2015 à Crots-Chanterenne
- **DECIDE** d'organiser « faites du lac ! 2016 » le 25 juin 2016 à Bois Vieux – Rousset
- **DECIDE** d'organiser « faites du lac ! 2017 » à Chadenas – Embrun Puy Sanières
- **DECIDE** d'organiser « faites du lac ! 2018 » à Port St Pierre - Le Sauze du Lac
- **PREVOIT** que le financement de « faite du lac » puisse être imputé sur l'article « 6232 fêtes et cérémonies »

Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.



**Victor BERENGUEL**

